

Intitulé de l'UE	Méthodologie du service social 4
Section(s)	- (9 ECTS) Bachelier Assistant(e) Social(e) Cycle 1 Bloc 2

Responsable(s)	Heures	Période
Souad LABED	75	Quad 1

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Méthodologie communautaire 1	25h	Thierry GLARNER
Méthodologie de groupe 1	25h	Souad LABED
Méthodologie individuelle 1	25h	Didier DE GAUQUIER

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Méthodologie communautaire 1 : 25h de théorie
Méthodologie de groupe 1 : 25h de théorie
Méthodologie individuelle 1 : 25h de théorie

Langue d'enseignement
Méthodologie communautaire 1 : Français
Méthodologie de groupe 1 : Français
Méthodologie individuelle 1 : Français

Connaissances et compétences préalables
Prérequis: Méthodologie du service social 1
Prérequis: Séminaire de méthodologie du travail social 1
Corequis: Méthodologie fondamentale du service social 2

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes
<ul style="list-style-type: none"> • Etablir une communication professionnelle <ul style="list-style-type: none"> ◦ Choisir les outils de communication adaptés aux publics et propres aux services

- Adopter le langage professionnel du secteur
- Interagir avec son milieu professionnel
 - Stimuler, créer et articuler des dynamiques de collaboration, de coopération et de concertation professionnelles avec les bénéficiaires, les professionnels et les réseaux
 - Recourir aux outils, techniques et méthodes les plus appropriés en vue de favoriser l'agir ensemble
- Inscrire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable
 - Construire son identité professionnelle
 - Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel.
- Identifier, analyser et questionner les contextes sociétaux pour en comprendre les enjeux
 - Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution
 - Construire un regard critique
- Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés
 - Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.
 - Identifier les ressources et compétences potentiellement mobilisables des personnes, des groupes et des communautés.
 - Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.
- Elaborer, mettre en œuvre et évaluer avec les personnes, les groupes et les communautés un processus d'intervention sociale
 - Associer les personnes, les groupes et les communautés aux processus d'intervention sociale
 - Favoriser et soutenir l'autonomie et la responsabilité des personnes, des groupes et des communautés
 - Evaluer les méthodes, les pratiques, les actions entreprises, les résultats des actions et les effets du processus d'intervention
- Construire, développer et gérer des relations professionnelles avec les personnes, les groupes et les communautés
 - Etablir une relation d'aide, avec les personnes, les groupes, et les communautés
 - Reconnaître et accorder une place significative d'acteur aux personnes, aux groupes et aux communautés
- Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation
 - Valoriser l'engagement et la participation citoyenne des usagers.
 - Mener des actions de sensibilisation, de mobilisation, de conscientisation et s'y investir.

Objectifs de développement durable (rubrique optionnelle pour l'année académique 2022-2023)



Education de qualité

Objectif 4 Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

sous-objectifs : **4.3**



Egalité entre les sexes

Objectif 5 Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

sous-objectifs : **5.1**



Travail décent et croissance économique

Objectif 8 Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

sous-objectifs : **8.2**



Paix, justice et institutions efficaces

Objectif 16 Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes

sous-objectifs : **16.6**

Acquis d'apprentissage spécifiques

- Utilisation des outils propres à l'exercice d'un travail social d'aide individualisé en lien avec la méthodologie fondamentale du service social;
- Comprendre et définir les fondements théoriques et pratiques ainsi que les enjeux du travail social communautaire;
- Analyser et relier les situations des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent;
- Connaître et saisir les outils de travail et d'analyse en travail social de groupe.

Contenu de l'AA Méthodologie communautaire 1

Le travail social communautaire est une représentation générique des différentes actions collectives qui peuvent exister dans une société. Le cours aborde les définitions et conceptions multiples qui renvoient aux différents modes d'action propres à certains groupes ou populations qui veulent modifier leurs conceptions de vie.

Le travail social communautaire : ses origines, ses caractéristiques.

Définitions et options idéologiques.

Définitions, hypothèses quant à la structure et à la nature des problèmes, objectifs, le système client, rôles essentiels du travailleur communautaire.

Contenu de l'AA Méthodologie de groupe 1

Les différents types de groupes existant dans la société sont définis de manière à bien percevoir l'importance de vivre en groupe et de son utilité en travail social.

Le cours aborde ensuite les caractéristiques de structure du groupe : les conditions de formation, les objectifs, les processus d'interaction, le leadership, les rôles des membres, le réseau de communication.

Contenu de l'AA Méthodologie individuelle 1

- L'intervention individuelle en travail social (définitions, activités et rôles, les principaux courants de pensée, les modèles, le processus d'intervention, les techniques d'aide,...).

- Les étapes fondamentales de la méthode en service social (étude sociale, bilan psycho social, pronostic, moyens d'action et techniques, évaluation des résultats).

- La relation d'aide centrée sur la personne ou la relation non-directive.

- L'entretien (classification, préparation, prise de notes, analyse critique,...)

Méthodes d'enseignement

Méthodologie communautaire 1 : cours magistral, approche interactive, approche par situation problème

Méthodologie de groupe 1 : cours magistral, approche interactive, approche par situation problème

Méthodologie individuelle 1 : cours magistral, approche interactive, approche par situation problème, étude de cas

Supports

Méthodologie communautaire 1 : copies des présentations, syllabus, Diaporama

Méthodologie de groupe 1 : syllabus, notes de cours, Diaporama

Méthodologie individuelle 1 : notes de cours, plan de cours, table des matières

Ressources bibliographiques de l'AA Méthodologie communautaire 1

Bibliographie figurant dans le syllabus.

Bibliographie complémentaire donnée au cours.

Ressources bibliographiques de l'AA Méthodologie de groupe 1

Une bibliographie est proposée en fin de syllabus

Diverses références sont données au cours.

Ressources bibliographiques de l'AA Méthodologie individuelle 1

Turcotte D. et Deslauriers J-P. (2017), Méthodologie de l'intervention sociale personnelle, Les Presses de l'Université Laval.

Présentation d'ouvrages spécialisés au fil du déroulement du cours.

Évaluations et pondérations

Évaluation	Évaluation avec notes aux AA
Pondérations	Méthodologie communautaire 1 : 30% Méthodologie de groupe 1 : 30% Méthodologie individuelle 1 : 40%
Langue(s) d'évaluation	Méthodologie communautaire 1 : Français Méthodologie de groupe 1 : Français Méthodologie individuelle 1 : Français

Méthode d'évaluation de l'AA Méthodologie communautaire 1 :

Examen écrit 100% en présentiel ou oral 100% via TEAMS, selon la situation sanitaire. L'écrit comprend 5 questions maximum. Si c'est un oral, l'étudiant doit répondre à 2 questions tirées au sort, chaque question valant 10 points. L'évaluation orale prend en compte : la qualité du contenu de la restitution de la matière, la capacité de faire des liens avec d'autres parties de la matière et le niveau d'expression. L'évaluation écrite prend en compte : la pertinence de la réponse, la qualité du français écrit, les liens éventuels avec d'autres parties de la matière.

Les modalités d'examen seront les mêmes en seconde session.

Méthode d'évaluation de l'AA Méthodologie de groupe 1 :

Examen oral 100%, évalué conjointement par les titulaires des AA :

- de méthodologie de groupe 1 de l'UE Méthodologie du service social 4 ;
- de conduite de réunion de l'UE Méthodologie du service social 3.

Ainsi, ces deux Activités d'Apprentissage contenues dans deux UE différentes seront évaluées ensemble.

L'étudiant(e) dispose du temps réglementaire de 20 minutes. L'horaire de passage correspond aux listes remises par le secrétariat (par ordre alphabétique), sauf dispositions spécifiques prévues par un PAI.

Deux questions principales sont tirées au sort par l'étudiant(e). Celles-ci portent sur les deux AA respectives. D'ailleurs, des questions "types" sont données aux étudiant(e)s dans le cadre des cours afin de les aider à cibler les attentes de l'évaluation. Un temps de préparation (10 minutes max.) est laissé à l'étudiant(e) afin de structurer, par écrit, les réponses. Lors du développement oral, les enseignantes peuvent poser des sous-questions (clarification, illustration, mise en situation, mise en lien entre les parties du cours) de manière à évaluer le degré d'intégration de la matière par l'étudiant(e).

La note globale prend en compte : le niveau de compréhension de la matière et le niveau d'expression de l'étudiant(e). En conclusion, l'évaluation intégrée repose sur la répartition suivante : 35% pour la première question ; 35% pour la seconde question ; 30 % pour les compétences langagières (fluidité, emploi du vocabulaire attendu dans le cadre de la profession, structuration des idées...).

Les matières des AA « Méthodologie de groupe » et « Conduite de réunion » offrent des opportunités d'intégration. C'est pourquoi l'évaluation avec une note commune est prévue entre ces 2 AA. Elles ne sont néanmoins pas, cette année académique, dans la même UE. Suite aux constats précédents, nos réunions de concertation nous ont amené à proposer pour dans un an une nouvelle UE intégrant ces 2 AA.

Par contre, les matières AA "Methodologie communautaire1" et "Méthodologie de groupe1" et "Méthodologie individuelle" offrent peu d'opportunités d'intégration. Les attentes en termes de compétences sont, bien que complémentaires pour le métier, différentes. La lecture de cette fiche ECTS en atteste.

C'est pourquoi, nous préférons, dans un souci de réalisme, opter pour une évaluation séparée.

Mêmes modalités pour la seconde session.

Méthode d'évaluation de l'AA Méthodologie individuelle 1 :

Examen oral 100%*.

L'étudiant doit répondre à 2 questions (liste prédéterminée), chaque question valant 10 points.

Un temps de réflexion est laissé à l'étudiant.

L'évaluation prend en compte la qualité du contenu de la restitution de la matière (75%) et le niveau d'expression (25%).

Evaluation séparée avec une note pour cette AA car "*La relation d'aide*" est étudiée ici sous l'angle des principaux courants de pensée en intervention individuelle mettant en exergue notamment les valeurs de l'AS. Une large part du cours est laissée au déroulement des entretiens en service social (contenu de l'AA très spécifique).

* modalités identiques pour la seconde session.

Année académique : **2022 - 2023**